



106^e **Congrès fédéral**
RENNES | 1^{ER} ET
2 DÉCEMBRE 2018

BIENVENUE

#CongrèsFSCF



120 ans
de passion

Révéler la passion qui vous anime.

LA GOUVERNANCE DU SPORT

#CongresFSCF



Un travail réalisé sur 8 mois

- 1 séminaire de lancement
- 4 séminaires thématiques de mars à juin
- 1 comité de pilotage pour le suivi stratégique de la réflexion et en tirer les conclusions

■ SEMINAIRE THEMATIQUE 1 : FEDERATIONS, CLUBS 3.0, PRATIQUES SPORTIVES ET ORGANISATION SPORTIVE (PARIS LE 05 MARS)

Le principe de la délégation, de l'agrément et les conditions de contrôle de l'Etat fédérations

La gouvernance des fédérations et/ou des clubs, les modèles juridiques possibles, et impact de l'élection par les clubs ou des licenciés, éthique et transparence, disponibilité des présidents de fédérations.

Marchandisation : quelle place pour les clubs et les fédérations, pour les collectivités, et pour le secteur privé ?

Comment aborder le numérique dans le sport ? Numérique et développement du sport

La gouvernance du sport professionnel

Sport et handicap : faut-il une gouvernance spécifique ?

■ SEMINAIRE THEMATIQUE 2 : SPORT, EUROPE ET TERRITOIRES (PARIS LE 3 AVRIL)

Quelle cohérence entre les différents acteurs publics du sport sur les territoires ?

Performance, haut niveau et territoires

Les CREPS dans les territoires

Les équipements sportifs : modalités de gestion et normes

L'approche du sport français en Europe

Les relations entre collectivités et clubs professionnels

■ SEMINAIRE THEMATIQUE 3 : LES MOYENS DU DEVELOPPEMENT (POITIERS LE 1er JUIN)

La formation aux métiers du sport : la répartition des compétences et les complémentarités entre l'Etat, la branche professionnelle et les fédérations en matière de formation, l'enjeu du respect de la réglementation européenne

L'emploi

Les cadres techniques

Le bénévolat

Le positionnement et les attentes à l'égard des entreprises

Le financement du sport

■ SEMINAIRE THEMATIQUE 4 : LES ATTENTES SOCIALES ET AUTRES SUJETS (CAEN LE 26 JUIN)

L'articulation et rôle respectif des acteurs au niveau régional

Le mécénat

Les politiques éducatives sportives

Le sport en QPV

L'économie sociale et solidaire

La commande initiale : répondre aux 2 grands enjeux que sont

Gagner 80 médailles

Augmenter de 3 millions le nombre de pratiquants

Une nouvelle gouvernance au service d'une nouvelle vision du sport au-delà de 2024

Une vision sur la place du sport dans la société

Consacrer le caractère de bien commun du sport :

Un bien partagé par la population

Un bien d'utilité sociale

Un bien « pour tous et partout »

Le sport reconnu comme un investissement social

Qui mise sur les personnes

Qui rapporte plus qu'il ne coûte

Aux externalités positives (santé, lien social, ...)

■ Quatre scénarios

- Scénario 1** Continuité : amélioration du modèle actuel une gouvernance concertée sous la responsabilité de l'Etat des compétences qui restent « enchevêtrées »
- Scénario 2** La rupture : transfert des compétences et financement au mouvement sportif
- Scénario 3** Décentralisation du développement du sport aux CT. Compétences séparées ou complémentaires. L'Etat et le mouvement sportif ont en charge le haut niveau et la performance, les CT ont en charge le développement de la pratique
- Scénario 4** La gouvernance partagée à responsabilités réparties. Une co-construction sur les compétences partagées

Une gouvernance collégiale à responsabilités réparties

National

Financement à définir

Structure nationale de coordination des diverses politiques
Composition :
Etat – mouvement sportif, 4 niveaux CT, monde économique

Conseil d'orientation

Haute performance

Définit les objectifs de performance sportive en lien avec les fédérations délégataires olympiques
Identifie les meilleurs modes d'accompagnement des athlètes et les ressources et compétences disponibles pour ce faire
Conduit les évaluations
Attribue les moyens aux fédérations

Développement des pratiques

Fédéral

Territorial

Définit les objectifs et moyens du développement

- De la pratique sportive fédérale
- De la pratique territoriale
- Des réseaux non fédéraux

et des enjeux associés : Santé, Éducation, Inclusion sociale, Réduction des inégalités territoriales
Conduit les évaluations

Territorial

Organisation collégiale territoriale

Définit des stratégies et des actions partagées dans le cadre d'un projet sportif territorial / contrats de développement et de financement pluriannuel : HN, pro, réduction inégalités Equipements structurants, ..
Financement du projet sportif territorial par chaque financeur en fonction de sa compétence

■ Volet Haute performance

Elaboration de la stratégie nationale olympique et paralympique
Accompagnement des fédérations, des équipes techniques et des athlètes médaillables
Production de connaissances dans les domaines de la performance et de l'intelligence sportives pour alimenter la stratégie

■ Volet Développement des pratiques

Définition d'une doctrine d'action collégiale partagée
Accompagnement des acteurs fédéraux sur la base de leur projet sportif associatif
Accompagnement des acteurs non fédéraux
Accompagnement spécifique des territoires et des publics

Des acteurs prêts à évoluer

106^e Congrès fédéral
RENNES | 1^{er} ET
2 DÉCEMBRE 2018

Vers un mouvement sportif autonome et responsable

Relation avec l'Etat

Abandon de la tutelle de l'Etat, remplacée par un contrôle des conditions structurelles de la délégation

Elargissement de la mission du CNOSF au contrôle de la mise en place des chartes et comité d'éthique et déontologie des fédérations

Gouvernance interne

L'élection des président(e)s de fédérations par les clubs

Limitation du nombre de mandats dans le temps

Régulation externe

Harmonisation des règles relatives à l'honorabilité des dirigeants candidats à une élection fédérale

Des acteurs prêts à évoluer

106^e Congrès fédéral
RENNES | 1^{er} ET 2 DÉCEMBRE 2018

Des collectivités mieux coordonnées se dotant de spécialisations à la carte

Mise en place conférence du sport et conférence des financeurs

Mise en cohérence autour d'un projet sportif territorial

Suppression des subventions aux clubs exposés médiatiquement

Un monde économique en cours de déploiement

Présence du monde économique dans l'agence nationale, au niveau de la conférence du sport et de la conférence des financeurs

Rendre possible le sport d'entreprise par la loi

Des acteurs prêts à évoluer

106^e Congrès fédéral
RENNES | 1^{er} ET
2 DÉCEMBRE 2018

■ Une administration de l'Etat transformée

Suppression du CNDS

Suppression du Conseil national du sport

Evolution du positionnement de la direction des sports

Evolution des services déconcentrés

Elargir progressivement la gouvernance des CREPS

La mise en place d'un plan prévisionnel des emplois et compétences des CT

Le rattachement des CTS aux DTN et des objectifs contractualisés dans le cadre de la délégation



Fédération
**Sportive
et Culturelle**
de France

#CongresFSCF



120 ans
de passion

Un cadre réglementaire facilitateur

106^e Congrès fédéral
RENNES | 1^{er} ET
2 DÉCEMBRE 2018

■ Un club sportif en capacité de s'adapter aux enjeux futurs

La quantification économique de l'action bénévole au sein des politiques sportives

La suppression des obstacles législatifs pour développer l'ESS pour les fédérations et les clubs (adaptation au statut de SCIC)

La possibilité donnée à la fédération de définir le besoin et la récurrence d'un certificat médical en cas d'activité compétitive

La création en milieu scolaire d'une licence passerelle temporaire

La mobilisation du Crédit formation du compte d'engagement citoyen

Un cadre réglementaire facilitateur

106^e Congrès fédéral
RENNES | 1^{er} ET
2 DÉCEMBRE 2018

Des acteurs socio-sportifs et économiques mieux « positionnés »

La reconnaissance des acteurs socio-sportifs non-fédérés

L'inscription au Répertoire National des Compétences Professionnelles d'une qualification « socio-sportive »

L'invitation des professions commerciales à créer des CQP

Un cadre réglementaire facilitateur

106^e Congrès fédéral
RENNES | 1^{er} ET
2 DÉCEMBRE 2018

Des moyens adaptés à la nouvelle gouvernance et ses enjeux

La mise en place d'un principe de proportionnalité des professions réglementées

Des diplômes d'Etat circonscrits au besoin de sécurité des pratiquants

Le recentrage des aides à l'emploi sur le métier de développeur

La création d'une structure collégiale en faveur du mécénat sportif

L'expérimentation de nouvelles sources de financement

La position des fédérations affinitaires et multisports

106^e Congrès fédéral
RENNES | 1^{er} ET 2 DÉCEMBRE 2018

- **Une mission d'utilité sociale reconnue du sport pour tous**
- **La capacité à délivrer des formations dans le domaine sportif, pas de tutelle des fédérations délégataires**
- **Modification de l'article L131-6 (obligation de licence de tous les adhérents d'une association affiliée)**

Les précisions apportées par la ministre

106^e Congrès fédéral
RENNES | 1^{er} ET 2 DÉCEMBRE 2018

Ces points n'ont pas fait à ce jour l'objet de confirmation écrite !

- **Responsabilisation des fédérations sportives**
- **Election des présidents de fédération par les associations**
- **Des projets de développements fédéraux qui vont du national à l'association**
- **Subvention à la fédération pour l'ensemble de ses structures**

Débat

Merci pour votre attention
